



BROCANTE DE CHAUMONTEL

Dimanche 17 septembre 2023

CHAUMONTEL
EN FÊTE

Bulletin de Réservation

Date Limite inscription : Samedi 2 septembre 2023

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel :

Email :@.....

➤ **Sur voie publique** sans voiture sur votre emplacement :

Particulier : 7,00 € le mètre linéaire, 2 mètres linéaires minimum

Nombre de mètres X 7€ = €

Professionnel : 12,00 € le mètre linéaire, 2 mètres linéaires minimum

Nombre de mètres X 12€ = €

➤ **Espace liberté** nombre de places limitées, voiture possible sur votre emplacement :

Particulier : 25,00 € la place de 2,5 mètres linéaire,

Nombre de places X 25,00 € = €

40,00€ la place de 5 mètres linéaire,

Nombre de places X 40,00 € = €

Professionnel : 40,00 € la place de 2,50 mètres linéaire,

Nombre de places X 40,00 € = €

70,00€ la place de 5 mètres linéaire,

Nombre de places X 70,00 € = €

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de : **CHAUMONTEL en FETE**

Les réservations non accompagnées de règlement ne seront pas prises en compte.

En cas d'annulation de la part d'un participant (particulier ou professionnel), aucun remboursement ne sera effectué par l'organisateur.

En cas d'intempéries, aucun remboursement ne sera effectué par l'organisateur.

Vous êtes un particulier :

➤ Joindre la photocopie de votre carte d'identité

➤ Fournir la liste détaillée des objets à vendre (le mot « divers » n'est pas réglementaire)

Vous déclarez avoir pris connaissance :

De la réglementation : « Les particuliers non-inscrits au registre de commerce sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an au plus ».

De l'arrêté municipal et du règlement de la brocante déchargeant par la même les organisateurs de toutes responsabilités pénales, civiles et administratives quant à leur participation.

Vous vous engagez à ne pas enfreindre les interdictions et ne pas céder cette autorisation consentie à titre personnel et individuel.

Vous êtes un professionnel :

➤ Joindre le numéro du Registre de Commerce

➤ La photocopie du KBIS

Vous déclarez avoir pris connaissance de l'arrêté municipal et du règlement de la brocante

déchargeant par la même les organisateurs de toutes responsabilités pénales, civiles et administratives quant à leur participation.

Vous vous engagez à ne pas enfreindre les interdictions et ne pas céder cette autorisation consentie à titre personnel et individuel.

REGLEMENT DE LA BROCANTE

- Remplir le bulletin de réservation auprès des organisateurs :

Chaumontel en Fête
Mairie de Chaumontel
20 Rue André Vassord
95270 Chaumontel

Contact : chaumontelenfete@outlook.fr

Préciser votre choix, sous réserve de places disponibles :

- Espace liberté avec emplacement véhicule
 - Voie publique sans véhicule
- Prendre connaissance des arrêtés municipaux
 - Respecter le stationnement de votre véhicule
Stationnement des véhicules interdit sur le site de la brocante sauf espace Liberté
 - Ne vendre que des objets usagés vous appartenant
 - Ne pas avoir acheté les objets pour la revente, ce serait faire un acte de commerce
 - Ne pas vendre de nourriture, de boissons, de marchandises neuves, d'animaux, d'armes prohibées, de pièces détachées de véhicules récents
 - Ne pas organiser des jeux de toutes sortes
 - Indiquer le prix sur chaque objet à vendre
 - Pour votre sécurité, se soumettre aux contrôles de la Gendarmerie pendant la brocante
 - En cas d'intempéries, aucun remboursement ne sera effectué par l'organisateur.
 - En cas d'annulation de la part d'un participant (particulier ou professionnel), aucun remboursement ne sera effectué par l'organisateur.

Accueil et accès à la brocante de 5H00 à 8H00 par la rue André Vassord (Mairie)

Aucun véhicule sur le site de la brocante entre 8H30 et 18H00

Aucun départ à véhicule avant 18 H 00

Le non respect du règlement peut entrainer l'expulsion de l'exposant

L'association « Chaumontel en fête » vous souhaite une bonne brocante

Signature obligatoire précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Les bons de réservation non signés ne seront pas enregistrés